

ABONNEMENTS.

Un mois 4 fr.
Trois mois 11 »
Par la poste 15 »
En N° 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort, le 9 mai :

« Le comte de Münch-Bellinghausen est arrivé ici la nuit dernière. (Suivant une lettre de Vienne, il est pourvu de toutes les instructions nécessaires pour un arrangement avec la Belgique.) »

ANGLETERRE. — Londres, le 11 mai.

Bureau du Globe, 5 heures du soir.

Il y a eu aujourd'hui à midi un conseil de cabinet, qui a duré jusqu'à 4 heures. Le résultat de ses délibérations ne peut être connu encore. On assure cependant, d'après des explications du duc de Wellington et de lord Melbourne à la chambre des lords, et de lord Russell et de sir Robert Peel à la chambre des communes, les deux chambres seront ajournées pour 15 jours, à l'effet de prendre des arrangements que les circonstances actuelles ont rendus nécessaires.

S. M. reste ferme dans sa résolution. Elle est remise maintenant des embarras et des agitations auxquels elle a été exposée, pendant les premiers jours de la semaine. Au bal d'hier soir, on a remarqué l'accueil franc et cordial que S. M. a fait aux membres du gouvernement.

Hier soir, la reine a donné le premier bal de la saison, au palais de Buckingham. S. M. a ouvert le bal avec le grand-duc héritier de Russie, le prince Guillaume-Henri des Pays-Bas dansait au même quadrille avec la princesse Augusta de Cambridge. Dans un autre quadrille, S. M. a dansé avec ce dernier prince, puis avec un noble Russe de la suite du prince. Un souper a été servi à une heure du matin. Tous les membres du corps diplomatique assistaient à cette fête. De ce nombre étaient le baron Bentinck, chargé d'affaires de Hollande, et M. et M^{me} Van de Weyer.

FRANCE. — Paris, le 13 Mai.

TROUBLES DANS PARIS.

Voici ce que nous lisons dans le Moniteur parisien (du 12 au soir) :

« Aujourd'hui, vers quatre heures, une bande de factieux armés a assailli la préfecture de Police; des gardes municipaux et des sergens de ville les ont repoussés à coups de fusils; ils se sont portés alors sur le poste du Palais-de-Justice qu'ils ont envahi et désarmé, mais ce poste a été repris immédiatement par la garde municipale.

« Ils se sont emparés du poste de l'Hôtel-de-Ville, qui a été également repris par la garde municipale, et occupé par la troupe de ligne.

« Repoussés de l'Hôtel-de-Ville, les factieux se sont jetés dans le quartier Saint-Martin. Après avoir pillé plusieurs boutiques d'armuriers, ils ont formé deux barricades dans la rue Saint-Jacques-la-Boucherie, elles ont été immédiatement détruites.

« Au moment où nous écrivons la garde nationale et la troupe de ligne sont sur tous les points et rivalisent de zèle et de courage.

« Dans les autres quartiers de Paris la tranquillité n'a pas été troublée. Partout les citoyens sont saisis d'étonnement et d'indignation en apprenant cette nouvelle tentative qui, comme toutes les autres, est l'œuvre du parti républicain, de cette faction toujours en lutte contre l'ordre public et la prospérité du pays. »

On lit dans le Journal des Débats :

Un abominable guet-apens est venu compromettre hier la tranquillité de notre grande cité.

Vers trois heures, au milieu de la sécurité générale, et tandis que le plus grand nombre des citoyens étaient à la promenade ou à la campagne, une bande de misérables s'est tout-à-coup abattue sur la ville.

Après avoir enfoncé et pillé un magasin d'armes, ils se sont, au nombre de près de quatre cents, jetés sur le poste du Palais-

de-Justice, gardé par un officier de la ligne et quelques hommes. Ils ont tué l'officier et désarmé les soldats.

De là, ils se sont portés sur la préfecture de police et sur l'Hôtel-de-Ville simultanément en criant: A bas Louis-Philippe! Vive la République! et en tirant des coups de fusil et de pistolet aux passans.

Un piquet de garde municipale, sorti de la préfecture de police, et composé de 20 cavaliers, a essayé de les refouler sur le quai. Une décharge lui a fait perdre 5 hommes. Ces braves gens n'en ont pas moins continué de poursuivre les perturbateurs; et, aidés par le général Duchaud, gouverneur de Vincennes, qui passait là en habit bourgeois, et qui venait de s'emparer du cheval de l'un des gardes municipaux mis hors de combat, ils les ont repoussés jusqu'à la rue Planche-Mibray, où les factieux se sont retranchés derrière une barricade.

Cependant une autre bande s'était emparée du poste de l'Hôtel-de-Ville.

En même temps un nombre considérable de factieux se répandaient dans le quartier situé entre les rues St-Martin et St-Denis, et y formaient des barricades, derrière lesquelles ils tiraient sur les bourgeois inoffensifs qui se montraient dans la rue ou aux fenêtres.

A 4 heures, plus de dix barricades se dressaient dans ce quartier populeux, et les insurgés étaient maîtres de tous les passages. Un remarquable ensemble paraissait avoir présidé à ses dispositions. Des hommes bien vêtus, et portant des armes de prix, dirigeaient les opérations. Des gens en blouse servaient sous leurs ordres. Le complot ourdi avec une discrétion qui avait mis en défaut la police du royaume et les autorités de Paris, s'exécutait avec une audace et une vigueur dont au dire des témoins de cette sanglante journée, aucune des émeutes précédentes n'avait encore offert l'exemple.

A 5 heures, l'autorité commençait à prendre des mesures et à rassembler des forces. Le brave général Duchaud était accouru à l'état major de la place et y avait donné l'alarme. Le rappel avait battu. La garde nationale arrivait lentement. La troupe de ligne se mettait en mouvement sur tous les points, et le siège de la révolte se trouvait insensiblement resserré et bloqué par des nombreux détachemens pleins d'ardeur et qui marchaient aux cris de vive le roi!

Le poste de l'Hôtel-de-Ville avait été repris.

La préfecture de police était dégagée. Néanmoins les factieux, s'échappant sur quelques points de l'enceinte ou ils étaient reffermés, pénétraient plus avant au cœur de la ville. Une barricade s'était formée à l'entrée de la rue de l'Arbre Sec, et les maisons voisines avaient été forcées, envahies et se remplissaient d'insurgés.

Sur la place des Italiens, un groupe de ces misérables avait arrêté et blessé de deux coups de fusil à bout portant M. le lieutenant-colonel Pétion, aide-de-camp du ministre de la guerre. Sur un grand nombre de points, des groupes isolés arrêtaient les passans, tiraient aux soldats et s'enfuyaient à toutes jambes quand une barricade ne se trouvait pas là pour les recevoir et les protéger.

Tel était l'aspect de la révolte vers huit heures du soir. A ce moment, un grand nombre de gardes nationaux, rentrés chez eux, s'étaient empressés de s'armer et avaient été rejoindre nos braves soldats. Presque partout les barricades étaient enlevées à la baïonnette par les deux troupes réunies, et sous une grêle de balles tirées des maisons occupées par les factieux. Celle de la rue de l'Arbre-Sec fut abandonnée au moment où parut devant elle un bataillon de la 2^e légion, bien décidé à l'emporter de vive force.

Plusieurs gardes nationaux ont été blessés; on parle de plusieurs tués. La garde municipale a beaucoup souffert. Le colonel Ballou, du 55^e régiment de ligne a été grièvement blessé. Les insurgés paraissent avoir perdu plusieurs des leurs. Il est difficile cependant de parfaitement discerner la vérité dans les rapports confondus qui circulent au moment où nous écrivons. Nous pouvons vous assurer seulement qu'à onze heures du soir les factieux avaient été débusqués de toutes leurs positions,

et que la circulation n'était plus interrompue dans les rues que par la présence de la force armée, protectrice de la sécurité publique.

Les conjurés avaient des armes, des munitions, des intelligences sur tous les points, des refuges assurés dans toutes les rues où ils se sont portés. Ils ont agi avec concert; ils avaient tout prévu; ils avaient comptés sur le repos du dimanche, sur la dispersion des gardes nationaux, sur la sécurité du pouvoir; et par malheur ils avaient eu raison; mais ils n'avaient pas compté sur l'énergie de la milice citoyenne, et tout permet de croire qu'ils ont chèrement payé cette erreur.

La nuit a été parfaitement tranquille. Des hier soir, à onze heures, les factieux avaient été dispersés partout, les barricades détruites, et la force publique restait maîtresse de tous les points. Aucune tentative de désordre ne s'est renouvelée pendant la nuit. Ce matin, nous avons parcouru les quartiers qui avaient été le théâtre de ces sanglants excès: tout est calme et paisible. De nombreux détachemens de garde nationale et de troupes de ligne stationnent sur les points principaux; rien ne donne lieu de croire à un renouvellement des scènes d'hier, les boutiques sont ouvertes et la population reprend ses occupations habituelles.

4 heures. — De nombreux prisonniers sont (en ce moment) conduits sous bonne escorte de la garde nationale et de la troupe de ligne, à la préfecture de police où ils vont être écroués; nous en avons vu passer 10, couverts de blouses déchirées; un seul avait un habit bourgeois et un chapeau. Leurs poches paraissent gonflées de cartouches et de balles. Ils ont été pris les armes à la main.

Bien que l'émeute n'ait plus aucune chance de succès, le rappel bat encore dans les divers quartiers de la capitale; la garde nationale montre aujourd'hui plus d'empressement qu'hier. L'attaque dont l'exposition des produits de l'industrie a été l'objet de la part des malfaiteurs n'a pas peu contribué à ranimer le zèle de la milice citoyenne.

Ces détails sur la défaite des insurgés joints à la publicité qui vient d'être donnée à la nomination du ministre, le discours si rassurant du vieux soldat de l'empire promettant au pays paix et dignité, la présence, au milieu des troupes, des enfants du roi et d'un autre maréchal non moins illustre et plus populaire peut-être que le maréchal Soult, son frère d'arme le maréchal Gérard, toutes ces considérations commencent à rendre à Paris sa physionomie habituelle. Ce matin, la grande ville semblait être frappée de stupeur; maintenant, elle renait à la confiance. La plupart des boutiques sont ouvertes. Le nombre des curieux est toujours très considérable, mais on ne redoute plus de désordres pour la soirée. Les mesures prises par le gouvernement ne permettent pas de douter que la tranquillité de la capitale, après cette perturbation inattendue, ne tardera pas à être rétablie.

— La circulation est interrompue ce matin par le Carroussel et le Louvre. Le Jardin des Tuileries est fermé: la population paraît inquiète et étonnée. Des patrouilles de la ligne et des gardes nationaux, des détachemens de la garde municipale à cheval parcourent les quartiers populeux et spécialement les boulevards, les rues St.-Denis et St.-Martin.

— Ce matin de très bonne heure, MM. les ducs d'Orléans et Nemours, accompagnés d'un nombreux état-major, ont parcouru la ligne des boulevards et les quartiers du centre.

— La garde nationale se porte en masse sur tous les points de la capitale. Il y a dans la milice citoyenne un admirable empressement à maintenir l'ordre.

— 2 ou 3 barricades que les factieux avaient faites hier ont été détruites aujourd'hui par la garde nationale et la ligne.

Le maréchal Gérard a pris le commandement de toutes les troupes de la garnison.

— Aux nombreux détails que nous avons déjà rapportés, nous ajouterons les deux faits suivans :

Rue Dauphine, n° 4, à l'entrée de cette rue, du côté du Pont-Neuf, un jeune peintre-décorateur, travaillant au 4^{me} étage de l'hôtel garni tenu par M. Riffault, a été tué par une

Feuilleton.

LA TERREUR EN BRETAGNE.

RENNES EN 95 (1).

I.

J'étais venu à Rennes pour la première fois en 1790; j'avais alors quinze ans, et je fuyais le séminaire où ma famille, qui se donnait des airs de noblesse, m'avait renfermé en qualité de cadet. J'avais vécu là deux pauvres et joyeuses années, gagnant huit sous par jour à copier des rôles de procureurs, couchant dans une mansarde sans cheminée, et n'ayant, en toute saison, qu'un frac de ratine, une culotte de bourcaan, deux paires de bas chinés et trois chemises, dont une seule avait conservé son jabot. Je m'étais trouvé exposé depuis ce temps à des chances bien diverses: ma destinée avait flotté à tous vents, parfois paisible, mais le plus souvent menacée, et voguant, comme les marins, sous ses voiles de fortune. A l'exemple de tous les jeunes gens, j'avais passé par cette époque où l'âme a des ailes; mais j'avais, depuis long-temps, laissé toutes mes plumes aux huissons, et, dégoûté de mon rôle d'écuyer, je m'étais résigné à marcher droit devant moi, portant la vie sur mes épaules, à la manière des marchands forains.

Cependant je ne pus revoir sans émotion la ville où j'avais fait tant de mauvais repas et remis tant de boutons à mon unique habit. Les souvenirs de pauvreté que laissent les premières années ont une grâce touchante qui attendrit sans attrister. Qu'importe en effet ce que l'on a souffert alors que l'on savait chanter, dormir et attendre? La jeunesse!... c'est le rayon de soleil qui fait rire la prison, c'est la fleur qui égale la fenêtre sans rideaux du pauvre, c'est la lumière et le parfum, l'espérance et la joie!

La première chose qui me frappa en arrivant à Rennes, fut le changement qui s'était opéré dans l'aspect de la ville. Je me rappelais encore le silence des rues: à peine troublé par les jeux des écoliers, la solitude des

places que traversait de loin en loin un conseiller en robe, le calme des promenades où l'on voyait se perdre, derrière les charnelles, quelques étudiants pensifs. Rennes, en un mot, m'avait laissé le souvenir d'une immense université où tout rêvait et travaillait en silence; maintenant les rues, les places, les promenades, étaient couvertes de groupes bruyants; des soldats stationnaient à chaque carrefour; on couvoyait les canons, on heurtait les cavaliers; ce n'était partout que cris, tumulte, cliquetis d'armes; l'université était devenue un camp.

En approchant du palais, dont les murs étaient tapissés naguère d'affiches de ventes ou d'avertissemens de cours, je lus les annonces suivantes :

AVIS. — On désirerait trouver huit jeunes gens n'ayant point peur de mourir, pour monter, comme volontaires, sur un corsaire en armement, de saint Malo. — S'adresser au citoyen Godefroy, rue aux Foulons.

AUX CITOYENNES PATRIOTES.

Celles qui voudront employer quelques instans de loisir à tricoter des bas pour nos frères des frontières, peuvent s'adresser aux citoyens Bascon, rue d'Estrées; Bouvard, hôtel-de-ville; Gathois, place d'Estrées, qui leur fourniront la matière nécessaire.

ARRÊTÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

Les mauvais citoyens sont divisés en trois classes: 1^o Les conspirateurs et chefs de parti. — Leurs têtes tomberont sur le champ!

2^o Les fomentateurs de troubles par leurs discours ou complaisances. — La prison!

3^o Les gens modérés, les suspects, tous tartuffes. — L'enceinte de la ville pour prison.

J'avais eu soin en quittant Brest, de me faire recommander d'avance au citoyen Benoist. Je me rendis chez lui dès mon arrivée, mais il était absent, et ce fut sa femme qui me reçut.

La citoyenne Benoist portait environ trente ans. Un embonpoint excessif n'avait pu détruire sa beauté, mais l'avait, pour ainsi dire, effacée; aussi fallait-il un instant d'examen pour démêler, sous ses chairs luxuriantes, et ses contours confus, l'expression d'une inflexible énergie. Quant à son âme, c'était comme ses traits, quelque chose dont tout le mérite n'apparaissait

point sur le champ. La citoyenne Benoist avait trouvé le moyen d'être sublime sans qu'on y prit garde, comme d'être belle sans fixer l'attention; à force d'être simple, sa générosité semblait vulgaire. Sa force était d'ailleurs enveloppée de tant de bonté et de tendresse, qu'on l'entrevoit à peine; on ne la devinait que par l'importance du résultat, jamais par la rudesse du contact.

Je l'avais connue avant son mariage, mais comme on connaît une jeune fille, pour avoir vu ses épaules au bal et l'avoir entendue parler du beau temps. Elle me reçut cependant en vieil ami, et j'en fus moins surpris que je ne l'aurais dû peut-être; je savais par expérience qu'il vient un âge où il suffit d'avoir entrevu quelqu'un dans sa jeunesse pour lui tendre la main; c'est comme un compatriote que l'on retrouve en pays étranger; son aspect seul rappelle quelque chose d'éloigné et de cher.

Nous nous entretenions depuis environ une heure lorsqu'on vint avertir la citoyenne Benoist qu'on la demandait; elle me pria de l'excuser et sortit.

Je me mis alors à examiner l'appartement dans lequel je me trouvais; c'était plutôt l'intérieur d'une tente qu'un foyer domestique. On voyait un équipement complet de soldat, accroché au pied d'un lit élégant encore défait; le déjeuner, composé de pain de munition et de quelques fruits, était servi sur un guéridon d'acajou massif, et des papiers, des livres, des journaux épars couvraient une grande table de sapin. Il y avait, dans la disparate même de tous ces objets, quelque chose de singulièrement expressif. Cette réunion, en effet, ne tenait ni au hasard ni au caractère de mes hôtes; ce que je voyais chez eux, je l'aurais vu partout: de feu, du pain et des gazettes, toute l'époque était là!

Je m'approchai machinalement et je me mis à feuilleter la première brochure qui me tomba sous la main. La citoyenne Benoist rentra peu après.

— Je lisais un document curieux, lui dis-je, la Pétition des Dames françaises à l'Assemblée des notables.

— Pour leur admission aux états-généraux, n'est-ce pas?

— Précisément. Je m'étonne qu'elles n'aient point renouvelé leur requête à la convention qui a proclamé en toute occasion les doctrines de l'égalité, d'autant plus que les signataires font valoir des droits séculiers dans leur pétition.

(1) Ces souvenirs de la terreur en Bretagne ont été rédigés, par l'auteur, d'après les notes et les entretiens de son père.

PENSIONS.

Le Directeur du trésor dans la province de Liège informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le premier trimestre 1859, sera ouvert à son bureau, à dater du 15 mai courant, et celles à charge de la caisse de retraite pour le même trimestre le 27 du même mois.

ANNONCES.

A LOUER, à des personnes sans enfants, UN QUARTIER indépendant composé de 6 à 7 pièces. S'adresser rue du Pot-d'Or, n° 22-693.

A LOUER, pour le 24 juin, UNE MAISON, située rue St-Jean-Baptiste, n° 17. S'adresser maison joignante.

A LOUER, pour entrer en jouissance à une époque très-rap-prochée, UNE BELLE ET GRANDE MAISON, avec jardin, remise et écurie, sise à Liège, rue Table de Pierre, n° occupée présentement par M. le général Magnan. S'adresser à M. l'avoué GALAND, même rue, n° 40.

A LOUER, pour le 24 juin prochain, UNE MAISON DE COMMERCE faisant le coin des rues Grande Tour et Souverain-Pont, n° 306, ayant deux entrées. S'adresser rue Pied de Pier-reuse, n° 8.

Au même n° on demande des APPRENTIS pour la Bijouterie. 618

LE JEUDI 16 MAI courant, à 11 heures, M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA définitivement en son étude rue Féronstrée,

UNE MAISON

bâtie à neuf, sise à Liège, sur les Fossés, n° 257, ayant cave, cour, 2 places au rez-de-chaussée, 4 chambres et grenier. 588

VENTE

maison de commerce, EN JOUIR AU 24 JUIN PROCHAIN.

MERCREDI 29 MAI 1859, à 10 heures du matin,

Le notaire BIAR vendra, en son étude place St.-Paul à Liège,

UNE MAISON DE COMMERCE,

Portant le n° 375, située rue du Pont d'Avroy, en la même ville, consistant en boutique, place à manger, cuisine avec pompe et citerne au rez-de-chaussée, belle cave au-dessous; 4 pièces aux étages et un beau grenier.

Il sera accordé des facilités pour le paiement. S'adresser audit notaire avec qui on peut traiter de gré-à-gré jusqu'au jour de la vente. 597

L. LEVASSEUR,

NEGOCIANT, PIED DU PONT D'ILE, N. 776, MAISON ORBAN, confectionne toute espèce de REGISTRES à dos élastiques et brisés, à l'allemande et à la française, PORTEFEUILLES, reliures et cartonnages; il tient tout ce qui concerne la fourniture de bureaux.

Au même magasin, FABRIQUE DE COLS EN SATIN et EN CRINOLINE. Nouvel envoi de GANTS de peau 1^{re} qualité à 4 Fr. 75 et autres, bretelles, parfumeries, etc.

BEL ACCORDEON n'ayant pas servi, à vendre d'OCCASION.

CHAPEAUX de Palmier et de paille d'Italie de 2 à 8 frs.

LE MARDI 4 JUIN 1859, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère du notaire DE BEFVE, IL SERA VENDU DÉFINITIVEMENT et à un prix très-avantageux, UNE

BELLE PROPRIÉTÉ,

située en la commune de Grivegnée, sur la chaussée de Liège à Chaudfontaine; consistant en une GRANDE MAISON, récemment construite, cour, remise écurie, jardin et terres d'une superficie de deux hectares 31 ares et deux centiares de première classe.

S'adresser pour visiter les lieux au propriétaire, et pour connaître les conditions audit notaire, rue Sœur-de-Hasgne, n. 281-19, à Liège. 564

A LOUER ACTUELLEMENT

JOLIE MAISON,

Avec cour, terrasse, pompe et citerne, située à Liège, rue Haute-Sauvinière, n° 15-854, composée de belles caves, d'un beau salon, place à manger, cuisine, lavoir, deux étages et greniers au dessus.

S'adresser à M^e BERTRAND, notaire, ou au propriétaire rue à la Goffe, n° 11-1024. 905

M. DE LAVALETTE, membre de la chambre des députés, en son hôtel rue d'Enfer, 15, était atteint d'une hydropisie ascite, d'obstruction au foie. Après avoir été regardé comme sans ressource par d'illustres professeurs de la faculté de Paris, on s'est adressé à M. Meunier de Chénier, rue des Bons Enfants, 10, à Paris qui lui a sauvé la vie.

LE POLITIQUE.

VENTE

DIMMEUBLES

SITUÉS DANS LE VALLON DES RIS DE MOSBEUX, COMMUNE DE FORÉT.

M^e VARLET, notaire à Beyne, VENDRA AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, au cabaret du sieur BONGARD-DEVIVY, à Chaudfontaine, le MARDI 21 MAI 1859, à dix heures du matin.

les immeubles ci-après

SAVOIR :

1^{er} lot. Une BELLE MAISON très-solide construite à neuf, en pierres de taille et briques, convertie en ardoises, composée de quatre pièces, plusieurs chambres, greniers et belles caves, une écurie, une étable, une forge à deux four-neaux, biez et un très-fort coup d'eau derrière, également tout neufs, une quantité de matériaux destinés à construire une usine ou un moulin, dont les fondations sont déjà creusées et 68 ares 10 centiares de pré et jardin, le tout contigu.

2^e lot. Une MAISON avec forge et étable.

3^e lot. 85 ares 18 centiares de terre, jardin et bois.

4^e lot. Un PRÉ nommé Fond des Prés, contenant 57 ares 55 centiares.

5^e lot. Un VERGER dit derrière chez Michel, mesurant 48 ares 16 centiares, tenant au lot précédent.

6^e lot. 27 ares 78 centiares de pré et bois appelé Pré quiet.

7^e lot. Une PIÈCE DE TERRE et pâture, dite Biernhez, contenant 56 ares 40 centiares.

8^e lot. Un PRÉ de 21 ares 80 centiares, appelé Cortil Bor-guet, dont une partie est sur la commune de Gomzé-Andoumont.

Ces biens longent la nouvelle route qui communique de la route de la Vedre à celle de Spa par Louveigné.

La maison comprise au 1^{er} lot peut servir à la fois à une très-agréable maison de campagne et à un établissement industriel.

L'accès en sera très-facile au moyen du chemin de fer qui doit passer à portée.

On peut voir le cahier des charges et les titres de propriété en l'étude du M^e VARLET, notaire à Beyne, ou en celle de M^e DUSART, notaire à Liège.

BELLE VENTE

D'IMMEUBLES.

LE VENDREDI 31 MAI 1859, à 10 heures du matin, chez M. HENTJENS à Bombye, et par le ministère de maître FLECHET, notaire à Warsage,

IL SERA VENDU PUBLIQUEMENT

LES IMMEUBLES DONT LE DÉTAIL SUIT;

SAVOIR :

MESURE ANCIENNE. BON. V. G. V. P.

COMMUNE DE NEUFCHATEAU.

1^o Une PRAIRIE au sérisier à Maubin, 5

2^o Une PIÈCE DE TERRE au perreux à Maubin, 5

3^o Une GRANGE avec ses aisances à Maubin, 7

4^o Une PRAIRIE ET JARDIN dite Pinet à Maubin, 14 6

5^o Un CORPS DE BATIMENS, jardin et prairie tenant ensemble, en lieu dit Aux-Onays, sur les Waides, 2 11 11

6^o Une TERRE dans le bois Jérôme, tenant à la prairie précédente, 2 » »

7^o Une TERRE sur les Waides, tenant au bien Joskin, 12 5

COMMUNE DE WARSAGE.

8^o Une TERRE en Regge, 4 »

9^o Une TERRE au Tord-Bonnier, 5 »

10^o Une TERRE aux Dix-Boniers, 7 » »

COMMUNE DE BERNEAU.

11^o Une PIÈCE DE TERRE, en lieu dit Gresken, 1 16 »

12^o Une PIÈCE DE TERRE en lieu dit Beuseken, 5 5

13^o Une TERRE PATURE et CARRIÈRE près de Longchamps, 15 9

14^o Une TERRE en lieu dit Wingsberg, 9 10

15^o Une TERRE au dessus du village joignant la route, 2 6

16^o Une TERRE au même lieu tenant à la route, » 18

17^o Une PRAIRIE et CARRIÈRE au chemin du Chaffour, 15 15

18^o Une PATURE derrière le jardin Simart, 1 11

19^o Une TERRE au chemin du Cérurier, 10 »

20^o Une TERRE au Casinaire, 8 »

21^o Une TERRE en lieu dit la Dif, 10 8

22^o Une TERRE au chemin de Warsage, 15 5

23^o Une PRAIRIE dite sur le Trixhe, 9 10

S'adresser en l'étude dudit notaire, pour connaître les conditions de cette VENTE. 560

SIROP PECTORAL FORTIFIANT

du docteur Chaumonot, pour la guérison des Rhumes, Catarrhes, et des maladies de poitrine, une MEDAILLE D'OR a été accordée à l'auteur. Dépositaires pharmaciens: Decat, à Bruxelles; Obosinski à Louvain; Pestiaux, à Florenne; Mathieu, à Dinant; Leboutte, à Liège; Frans-Debast, à Gand; Jourdain, à Namur; Fryson-Vanoutrive, à Ypres; Van-Miert, à Mons; Smout, à Malines; Dobbelaere, à Courtrai; Bossut, fils, à Tournay.

En charge à Anvers, CHEZ M. H. SERIGIERS.

POUR RIO-JANEIRO.



Le navire belge goelette neuve INDUSTRIEL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai.

POUR CONSTANTINOPE.

Le navire belge LA BRUXELLOISE, pour partir fin avril.

POUR MONTÉVIDÉO ET BUÉNOS-AYRES.

Le navire belge barque neuve le NATIONAL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai. S'il n'y avait pas assez de marchandises, le navire toucherait à Mayo.

Tous ces navires, d'une marche supérieure, prendront fret et passagers.

S'adresser pour plus amples informations à M. H. SERIGIERS, consignataire à Anvers.

VILLE DE LIÈGE.

TRAVAUX PUBLICS.

Le collège des bourgmestre et échevins, Vu le plan de redressement de la rue derrière St.-Pholien, adopté par le conseil communal le 4 de ce mois;

Arrête: Ledit plan restera déposé au bureau des travaux publics pendant 15 jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance dans ce délai, et faire à cet égard telles observations qu'elles jugeront utiles.

Le présent sera publié par les journaux et affiché tant sous le perron de l'hôtel de ville qu'à la porte de l'église St.-Pholien. A l'hôtel de ville, le 8 mai 1859.

Le président, J.-J. Tilman.

BOURSES.

PARIS, LE 15 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include 5 p. c., 4 p. c., 3 p. c., Act. de la Banque, Ob. de la v. de Par., Emp. belge, Soc. générale, B. de Belg., Mutualité, Act. Réunies, B. c. d'Anvers, Dette active, Passive, Emp. romain, Naples, Empr. port. 5 p. c.

AMSTERDAM, LE 15 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Dette active, 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., Soc. de Commerce, Ch. de fer. d'Amst., Prusse L. 1852., Autriche. Métall., Brésil. Emp., Espagne. Ardoin., D. diff. 1850., 1855., Passive., Portugal. E. 5 1/2%, Naples. Cert. Fal., Russe. H. et Comp., 1828-1829., C. c. Hope., Ins. gr. liv., Pologne. L. 500 fl.

ANVERS, LE 14 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., de 50 milli., Hollande. Det. act., Rente rem., Autriche. Métalliq., Lots de fl. 100., fl. 250., fl. 500., Polog. Lots fl. 500., fl. 500., Brésil. E. L. 1854., Espagne. Ardoin., Dette pasive 1854., différée., Danemarq. E. Not., Dito à L., Prusse. Em. à Berl., Naples. Cert. Fal., Et. R. Levée 1853., Cert. à A. 1854., CHANGES, Amsterd. C. jours, Id. 2 mois, Rotterdam. C. jours, Id. 2 mois, Paris. C. jours, Id. 2 mois, Londres. C. jours, Id. 2 mois, Francfort. C. jours, Id. 3 mois, Bruxelles et Gand.

BULLETIN DE BOURSE.

La nouvelle de la formation du ministère français à l'exclusion de M. Thiers à la suite de quelques troubles, a fait rétrograder le cours de la rente d'Espagne, qui de 18 7/8 prix d'ouverture est tombé à 18 5/8, pour rester 11 1/6 A 5/4 P. Les cours des autres valeurs n'ont aucunement été affectés. Mais il s'est fait très-peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 14 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild, Fin courant, Emp. de 50 mill., Id. de 57 mil., Emp. de 1852 (4), Act de la Soc. G., Emp. de Paris., S. de Comm. de c., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Sclessin., Soc. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longcham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chatelineau., Verreries., Betteraves., Verr. de Charl., L'Espérance., Brasseries., Tapis., Fer d'Ougrée., Mutualité., S. C. Bruges., Monceaux., Act. Réunies., Borinage., Honyoux., Papeterie., Lits de Fer., Luxembourgeoise., Civile., Herve., Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active., Losrenten inscrit., Autriche. Métalliq., Naples. C. Falcon., Espagne. Ardoin., Fin courant., Prime un mois., Différée de 1850., Idem de 1855., Passives., Brésil. E. de Roth., Rome. E. de 1854.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 14 MAI.

Le brick prussien Erwartung, v. de Memel, ch. de bois. Un koff et une goelette en vue.